



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 26 novembre 2021

NEIGE ET VERGLAS

La Moselle est placée en vigilance jaune neige/verglas

À partir de ce vendredi 26 novembre à 18h, le département de la Moselle est placé en situation de vigilance jaune neige et verglas. Laurent Touvet, préfet de la Moselle, appelle à la prudence de chacun, notamment sur les routes.

Tout au long du week-end, des perturbations pluvieuses et neigeuses sont attendues sur le département. En particulier, les zones de Thionville et du Pays Haut, de Saint-Avold et le Pays de Bitche seront concernées par les épisodes neigeux de la nuit. Plusieurs centimètres de neige sont prévus, ainsi qu'un risque de gel.

Le préfet de la Moselle rappelle que la loi luxembourgeoise impose à tous les véhicules transitant par le Grand-Duché du Luxembourg d'être équipés de pneus hiver, dès que la situation météorologique se dégrade.

Le préfet de la Moselle rappelle également que les automobilistes circulant dans certaines communes du pays de Bitche et du pays de Sarrebourg (liste des communes concernées par cette obligation : <https://www.moselle.gouv.fr/Actualites/Obligation-d-equipement-de-certains-vehicules-en-periode-hivernale2>) doivent équiper leur véhicule de dispositifs antidérapants amovibles (chaînes ou chaussettes), ou de quatre pneus hiver entre le 1^{er} novembre et le 31 mars. Les poids lourds avec remorque ou semi-remorque doivent détenir des chaînes, même s'ils sont équipés de pneus hiver. Par temps de neige, ces équipements doivent être mis en place.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Noëilly Ballabio : 06 18 36 20 07

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle